

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

**57<sup>e</sup> Séance (ordinaire)**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 18 mai 2010 à 19 h 30, au 350 boul. Champlain Sud à Alma, à la salle 215, à laquelle il y avait quorum.

**Sont présents les commissaires suivants :**

Madame Nathalie Blais	Madame Nathalie Savard
Madame Sylvie Charest	Madame Roxanne Thibeault
Madame Nathalie Côté	Madame Manon Tremblay
Madame Dany Duchesne	Madame Edith Vaillancourt
Monsieur Alain Gauthier	Madame Andrée Verreault
Madame Marjolaine Girard	Monsieur Jean-Marie Villeneuve
Madame Danielle Munger	Monsieur Sylvain Beaulieu, commissaire-parent
Monsieur Eric Renaud	Madame Nancy Verreault, commissaire-parent
Monsieur Serge Renaud	

**Absences :** Mesdames Josée Bouchard, Audrey Jean, Annie Larouche et Marie-Claude Tremblay, commissaires.

**Sont également présents :** Monsieur Eric Blackburn, directeur général, madame Christine Fortin, directrice générale adjointe, madame Christine Flaherty, secrétaire générale et directrice des communications et madame Ginette Martel, secrétaire de gestion au secrétariat général.

**1. PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Ordre du jour : Acceptation**

**CC100518-01** **Sur proposition de madame Sylvie Charest, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance avec les ajouts suivants :**

- 4.10 Évaluation de la Direction générale
- 4.11 Félicitations
- 4.12 Motion de condoléances

**1.2 Procès-verbal/dispense de lecture et acceptation**

**CC100518-02** **Sur proposition de madame Nathalie Savard, il est résolu à l'unanimité de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance du 20 avril 2010 (55<sup>e</sup> réunion) puisque chaque commissaire en a reçu une copie au moins 6 heures avant le début de la séance; et d'accepter ce procès-verbal.**

### 1.3 Procès-verbal/dépôt

Le projet du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 20 avril 2010 (54<sup>e</sup> réunion) est déposé.

## 2. QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Aucune

## 3. DÉPÔT DE DOCUMENTS / PRÉSENTATIONS

Aucun

## 4. OBJETS DE DÉCISIONS

### 4.1 Plan d'effectifs : personnel de soutien technique

**Considérant** l'analyse faite par le Service des ressources humaines avec l'ensemble des directions d'établissements et de services au niveau des ressources administratives et techniques ;

**Considérant** qu'une consultation a été menée auprès des membres du personnel des établissements afin de déterminer les besoins, tel que le prévoit la *Loi sur l'instruction publique*;

**Considérant** que dans le cadre du mouvement de personnel et sécurité d'emploi du personnel de soutien technique et administratif, plusieurs changements sont à prévoir en raison du nombre important de postes laissés vacants suite à des départs à la retraite;

**Considérant** que lors de sa réunion du 10 mai 2010, la commission de service des ressources humaines a accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien technique 2010-2011 tel que présenté;

CC100518-03

**En conséquence, sur proposition de madame Marjolaine Girard, il est résolu à l'unanimité** d'accepter le plan d'effectifs du personnel de soutien technique pour l'année 2010-2011, tel que déposé.

#### **4.2 Plan d'effectifs : personnel de soutien manuel**

**Considérant** l'analyse faite par le Service des ressources humaines avec l'ensemble des directions d'établissements et de services au niveau du personnel de soutien manuel ;

**Considérant** les recommandations du Service des ressources matérielles sur le calcul de ratio pour la conciergerie dans les établissements de la Commission scolaire, et ce, en tenant compte de différents critères ;

**Considérant** qu'une consultation a été menée auprès des membres du personnel des établissements afin de déterminer les besoins, tel que le prévoit la *Loi sur l'instruction publique*;

**Considérant** que lors de sa réunion du 10 mai 2010, la commission de service des ressources humaines a accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien manuel 2010-2011 tel que présenté;

CC100518-04

**En conséquence, sur proposition de madame Nathalie Savard, il est résolu à l'unanimité** d'accepter le plan d'effectifs du personnel de soutien manuel pour l'année 2010-2011, tel que déposé.

#### **4.3 Structure administrative du personnel d'encadrement 2010-2011**

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, informe les membres du conseil des commissaires qu'il n'y a pas de modifications à prévoir à la structure administrative du personnel d'encadrement pour l'année scolaire 2010-2011, sous réserve de quelques ajustements mineurs. Les deux associations représentant le personnel d'encadrement ont été consultées et les travaux seront finalisés au cours des prochains jours.

#### **4.4 Personnel enseignant : non-renouvellement**

**Considérant** l'analyse des besoins et excédents d'effectifs du personnel enseignant faite par le Service des ressources humaines avec l'ensemble des directions d'établissements;

**Considérant** que les besoins et excédents d'effectifs ont été analysés en fonction des paramètres de l'organisation scolaire 2010-2011, et ce, conformément aux dispositions relatives à la tâche éducative et aux règles de formation de groupes d'élèves;

**Considérant** les informations fournies au Syndicat de l'enseignement du Lac-Saint-Jean;

**Considérant** que lors de sa réunion du 10 mai 2010, la commission de service des ressources humaines a accepté le non-renouvellement d'enseignantes et d'enseignants pour surplus de personnel;

**CC100518-05** **En conséquence, sur proposition de madame Edith Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité** de ne pas renouveler l'engagement des enseignantes et enseignants en surplus de personnel dont le nom apparaît en annexe pour l'année 2010-2011.

#### **4.5 Calendrier des jours chômés et payés : adoption**

**Considérant** l'analyse faite par le Service des ressources humaines en respect des différents encadrements légaux;

**Considérant** que les différentes consultations ont été faites auprès des syndicats concernés;

**Considérant** que lors de sa réunion du 10 mai 2010, la commission de service des ressources humaines a accepté le calendrier des jours chômés et payés 2010-2011, tel que présenté;

**CC100518-06** **En conséquence, sur proposition de madame Nancy Verreault, il est résolu à l'unanimité** d'accepter le calendrier des jours chômés et payés pour l'ensemble du personnel pour l'année 2010-2011, tel que déposé.

#### **4.6 Politique des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage : adoption**

**Considérant** les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique*;

**Considérant** le plan d'action ministériel pour soutenir la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

**Considérant** la révision de la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

**Considérant** la consultation faite auprès du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et l'avis favorable de ce comité;

**CC100518-07** **En conséquence, sur proposition de madame Edith Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité** d'adopter la nouvelle Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, telle que déposée.

#### **4.7 Protecteur de l'élève : mandat**

**Considérant** que le 20 avril 2010, la Commission scolaire a adopté, par règlement, une procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, laquelle permet à un élève ou aux parents insatisfaits de l'examen d'une plainte de s'adresser à un protecteur de l'élève nommé par la Commission scolaire (CC100420-05);

**Considérant** que le 20 avril 2010, le conseil des commissaires a nommé monsieur André Garon, à titre de protecteur de l'élève (CC100420-06);

**Considérant** que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ont aussi retenu les services de monsieur Garon à titre de protecteur de l'élève;

**Considérant** que selon l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire peut conclure une entente avec d'autres commissions scolaires afin de désigner, sous le titre de protecteur de l'élève, une même personne et convenir du partage de dépenses encourues;

**Considérant** que selon l'article 6 du Règlement *sur la procédure d'examen des plaintes établi par une commission scolaire* adopté par le gouvernement du Québec, le mandat du protecteur de l'élève ne peut être inférieur à trois ans;

**Considérant** le projet d'entente entre la Commission scolaire et monsieur Garon définissant les modalités de l'exercice par monsieur Garon de sa fonction de protecteur de l'élève ainsi que le projet d'entente entre la Commission scolaire, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et monsieur André Garon concernant la rémunération et le remboursement des dépenses de monsieur Garon, soumis au conseil des commissaires;

**CC100518-08**

**En conséquence, sur proposition de madame Nathalie Savard, il est résolu à l'unanimité :**

- que le mandat de monsieur André Garon à titre de protecteur de l'élève débute le 24 mai 2010 et se termine le 30 juin 2013;
- d'approuver le projet d'entente entre la Commission scolaire et monsieur Garon définissant les modalités de l'exercice par monsieur Garon de sa fonction de protecteur de l'élève ainsi que le projet d'entente entre la Commission scolaire, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et monsieur André Garon concernant la rémunération et le remboursement des dépenses de monsieur Garon, tels que déposés; et

- d'autoriser madame Roxanne Thibeault, présidente du conseil des commissaires, à signer lesdites ententes pour et au nom de la Commission scolaire ainsi que tout autre document nécessaires afin de donner effet à la présente résolution.

#### **4.8 Taux d'intérêt des comptes de taxes scolaires en souffrance**

**Considérant** que le conseil des commissaires fixe, par résolution, le taux d'intérêt des comptes de taxes scolaires en souffrance;

**Considérant** qu'il est opportun de maintenir le taux de 13 % l'an actuellement en vigueur;

**CC100518-09**

**En conséquence, sur proposition de madame Andrée Verreault, il est résolu à l'unanimité** que les comptes de taxes scolaires en souffrance portent intérêt au taux de 13 % l'an pour l'année scolaire 2010-2011.

#### **4.9 Choix de l'entrepreneur : entretien des espaces verts**

**Considérant** l'appel d'offres pour l'entretien des espaces verts situés à l'intérieur des limites de terrain de chacune des unités administratives de la Commission scolaire;

**Considérant** l'ouverture des soumissions le 11 mai 2010 à 10 h;

**Considérant** que deux entreprises ont déposé des offres;

**Considérant** que l'entreprise Lachance Asphalte (1987) inc. a déposé la plus basse soumission conforme à l'appel d'offres;

**Considérant** que l'offre déposée est de 45 033 \$ excluant les taxes;

**Considérant** la recommandation du Service des ressources matérielles et informatiques;

**CC100518-10**

**En conséquence, sur proposition de madame Danielle Munger, il est résolu à l'unanimité :**

- d'accepter la soumission de l'entreprise Lachance Asphalte (1987) inc. pour l'entretien des espaces verts, contrat d'un an avec possibilité de renouvellement pour une période maximum de 2 ans;
- d'autoriser madame Lise Simard, directrice du Service des ressources matérielles et informatiques, à signer le contrat de prestation des services, ainsi que tout renouvellement et tout autre écrit ou document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

#### **4.10 Évaluation de la Direction générale**

**CC100518-11** Sur proposition de madame Nathalie Côté, il est résolu à l'unanimité que le conseil des commissaires entérine le versement d'un boni forfaitaire au directeur général, tel que déterminé dans l'évaluation de ce dernier conservé dans son dossier personnel.

#### **4.11 Félicitations**

**CC100518-12** Sur proposition de madame Dany Duchesne, il est résolu à l'unanimité d'adresser une motion de félicitations à Sandrine Voyer, élève de l'école Jean XXIII, gagnante du concours de dessin pour le macaron des Chocolats JAKO qui sont vendus annuellement à l'occasion de Pâques aux profits des œuvres locales dans la Région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais.

#### **4.12 Motion de condoléances**

**CC100518-13** Sur proposition de madame Andrée Verreault, il est résolu à l'unanimité d'adresser une motion de condoléances à madame Roxanne Thibeault, présidente, suite au décès de son beau-père, monsieur Rosaire Girard.

### **5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune

### **6. CORRESPONDANCE**

#### **6.1 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : équilibre budgétaire du gouvernement**

Lettre de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport adressée aux présidents des commissions scolaires concernant le retour à l'équilibre budgétaire du gouvernement du Québec. Madame la ministre demande, entre autres, aux conseils des commissaires d'adopter une politique sur l'ensemble des mesures de réduction des dépenses qu'ils adopteront et de la lui soumettre avant le 30 septembre 2010. Reçue le 12 mai 2010.

## 7. INFORMATION

### 7.1 Projet de division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales

Le projet de résolution concernant la division du territoire de la Commission scolaire en circonscription électorales est remis à l'ensemble des membres du conseil des commissaires. À la suite des travaux réalisés au cours de l'hiver, la Commission scolaire est effectivement prête à adopter cette résolution.

Cependant, considérant le dépôt du projet de Loi 86 intitulée *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011* et la lettre de la Fédération des commissions scolaires du Québec adressée aux présidents des commissions scolaires le 14 mai dernier, madame Roxanne Thibeault, présidente, informe les membres que le travail de préparation des élections scolaires est suspendu et reprendra dès que le gouvernement aura fixé la date des prochaines élections scolaires.

### 7.2 Calendriers scolaires

Madame Roxanne Thibeault, présidente, présente les calendriers scolaires de la formation générale jeunes, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes pour l'année scolaire 2010-2011, adoptés par le comité exécutif.

### 7.3 Rapport annuel 2008-2009

La version finale du rapport annuel 2008-2009 est remise aux membres du conseil des commissaires.

La version abrégée du rapport sera distribuée dans tous les foyers du territoire de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean par le biais du publisac du 2 juin prochain.

## 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**CC100518-14 La séance est levée à 20 h 30 sur proposition de madame Sylvie Charest, laquelle est adoptée à l'unanimité.**

Roxanne Thibeault, présidente

Christine Flaherty  
Secrétaire générale et directrice des communications